

Débat d'Orientation Budgétaire 2017

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle et obligatoire de la procédure budgétaire. Il permet d'informer les élus de la situation économique et financière afin d'éclairer leurs choix dans le cadre du vote du budget primitif.

Le contexte général

Conjoncture économique : premier bilan 2016 et perspectives 2017 (source synthèse Insee 10/02/2017 svp)

En 2016 comme en 2015, l'activité économique de la France a été soutenue par la demande intérieure, consommation et investissements. Le point faible reste le commerce extérieur, les exportations ne progressant que de 0.90% (+6% en 2015). En conséquence, le marché du travail s'est montré trop calme pour faire reculer le chômage. Le faible niveau d'inflation a toutefois été favorable au pouvoir d'achat des ménages permettant de soutenir la consommation.

Ralentissement de la croissance mondiale

D'après les dernières estimations du FMI, la croissance mondiale n'a pas manqué de rebond en 2016, avec un taux de croissance pour 2016 de 3,1% contre 3,2% en 2015. L'activité s'est ralentie dans les pays avancés : +1,6% aux Etats-Unis (+2,6% en 2015), +1,7% dans la zone euro (2% en 2015), +2% au Royaume-Uni (2,2% en 2015). A l'exception des pays du Moyen-Orient, l'activité des pays émergents s'est aussi ralentie. Les prévisions pour l'année 2017 sont meilleures avec un taux de croissance mondial de 3,4% grâce à une reprise du commerce international (+4% en 2017 contre +1,8% en 2016).

Reprise des achats immobiliers

Pour la troisième année consécutive, les prix à la consommation sont, en 2016, restés stables, notamment en raison de la baisse du prix des carburants (-11%), ce repli compensant les hausses de prix des produits frais et des services. Les ménages ont ainsi pu bénéficier de l'amélioration de leur pouvoir d'achat compte tenu de la hausse des salaires (+1,5%) ; La consommation s'est légèrement accélérée (+1,8% contre 1,5% en 2015). Tout en privilégiant l'épargne (+14,7% du revenu) les ménages ont profité de taux d'intérêt bas pour investir dans leur logement (+1,5%) après cinq années de repli.

Légère reprise de l'activité en 2017

Selon les hypothèses retenues par les banques, l'économie française devrait progresser de 1,3% en 2017. Ce rythme de croissance ne permettrait pas une baisse du chômage en dessous de 9%.

La consommation des ménages ralentirait (+1,3%), les investissements des entreprises augmentant de 1,9%.

Néanmoins, le retour de l'inflation, d'après la Caisse d'Épargne (cf support préparation DOB 2017), en raison d'une remontée des prix du pétrole affecterait négativement la consommation privée. Ceci s'ajoute aux incertitudes mondiales qui pourraient plus particulièrement affecter les investissements.

En effet, 2017 s'annonce non dénuée de risques politiques. Les risques les plus importants sont à attendre au Royaume Uni (Brexit), en Grèce (financement de la dette), au Portugal (difficultés fiscales), en France (élections présidentielles) et en Allemagne (élections à l'automne).

La contexture générale de la loi de finances initiale (LFI) 2017 reprend largement le triptyque qui structurait les lois de finances pour 2015 et 2016 avec ses trois volets désormais devenus coutumiers :

-baisse des dotations, bien que diminuée de moitié pour le bloc communal pour 2017, elle continuera encore de peser sur les finances des collectivités locales.

-soutien de l'Etat à l'investissement local. Il est à nouveau renforcé avec la prolongation et l'augmentation du fonds de soutien à l'investissement local. L'objectif reste de s'assurer que les économies mises en œuvre par les collectivités locales portent en priorité sur les dépenses de fonctionnement et non sur les dépenses d'investissement.

-renforcement de la péréquation avec une progression et des adaptations techniques pour atténuer les effets de la baisse de la DGF sur les collectivités les plus fragiles en attendant une réforme globale finalement reportée au même titre que celle de la DGF.

Collecte sélective des déchets ménagers : des évolutions majeures dans les prochaines années
(Eco Emballages 4 février 2016)

Ce qu'annonçait Eco Emballages en 2016 reste d'actualité.

La Loi de Transition Énergétique va impacter la collecte des déchets :

- L'extension des consignes de tri des emballages plastiques
- L'harmonisation des consignes de tri
- Le déploiement de la collecte des bio-déchets à la source
- Le développement de la tarification incitative.

L'évolution des modes de consommation va impacter le gisement :

- Les plastiques sont en forte augmentation, les papiers en forte diminution
- Les proportions des déchets à collecter, trier et recycler vont changer.

L'étude prospective sur la collecte et le tri des déchets d'emballages et de papier, menée par l'Ademe, a montré que l'on peut s'attendre, à l'horizon 2030 à

- Une augmentation de 25% des quantités collectées
- Se traduisant par un doublement des volumes

Impliquant une nécessaire remise en question des modes et schémas de collecte et de tri actuels.

Le contexte départemental et local

Dans le DOB 2016, nous annonçons que le syndicat départemental Valor'Aisne menait une étude de mutualisation qui impacterait notre fonctionnement et notre organisation futurs, et par conséquent nos finances.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Valor'Aisne a repris le traitement des déchets de déchetteries. Ses statuts ont été modifiés par arrêté préfectoral du 29 décembre 2016. En ce qui concerne le transport/transfert, nos dernières estimations ont démontré que nous n'avons aucun intérêt, tant pour la réactivité que financièrement à le confier au syndicat départemental.

Nous manquons de visibilité à la date d'établissement du présent DOB sur les coûts unitaires définitifs des flux de déchetteries qui ne seront votés que lors du budget primitif de Valor'Aisne.

Néanmoins, nous pouvons constater d'après les tarifs provisoires qui nous ont été transmis une augmentation significative de la part traitement de ces flux, sachant par ailleurs que la TGAP augmente de 3€ la tonne, et tout en tenant compte de la suppression des 0,87€ HT versés par habitant pour le compostage jusqu'en 2016.

Par ailleurs, le syndicat départemental, suite à son Contrat d'Objectifs Territorial Déchets a décidé de s'engager dans un Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire reprenant plusieurs thématiques de notre programme Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage comme le compostage domestique. Le SIRTOM devrait être associé aux réflexions et travaux à mener.

En investissement, Valor'Aisne envisage de terminer en 2017 les opérations engagées et réfléchit à un nouveau programme pluriannuel.

Le centre de tri d'Urvillers, bien qu'en fonctionnement depuis 2 ans, devrait probablement être modernisé en 2018 afin de répondre au tri des nouvelles consignes de tri plastiques. Valor'Aisne va porter une étude en 2017, en y intégrant tous les aspects du domicile au centre de tri avec analyse des impacts sur la collecte. De même que pour le Contrat d'Objectif, il sera nécessaire que le SIRTOM soit associé directement à la démarche, menant lui-même une étude d'optimisation de la collecte en 2017 et de s'assurer de l'articulation des deux études.

Enfin, la réflexion engagée sur le siège de Valor'Aisne en 2016 se poursuit.

Nous sommes en attente d'une réponse sur la désaffectation de l'ancien centre de tri de Laon/Leuilly.

Fait marquant, suite à la loi NOTRe, le SIRTOM a perdu un de ses membres, la Communauté de communes Villes d'Oyse ayant rejoint la Communauté de communes Chauny Tergnier, pour créer la CA Chauny Tergnier La Fère au 1^{er} janvier. Néanmoins, le SIRTOM continue d'intervenir sur ce secteur jusque fin 2018 par voie de convention.

La Communauté de Communes des Vallons d'Anizy a, quant à elle, fusionné avec la Communauté de Communes Val de l'Ailette, pour créer la Communauté de Communes Picardie des Châteaux. En vertu du principe de représentation substitution, le territoire de l'ex CCVA continue d'être desservi par le SIRTOM et d'y être représenté pendant un an. Une délibération de la nouvelle structure est venue confirmer le 6 février cette organisation provisoire.

Par ailleurs, la commune de Gergnicourt a fusionné avec Cormicy, entraînant son retrait de la Champagne Picarde et son adhésion à la Communauté Urbaine du Grand Reims, avec laquelle une convention est en cours d'établissement afin que le SIRTOM assure le service pour un an également.

La situation du SIRTOM, les tendances budgétaires et grandes orientations

Pour rappel, en 2014, l'augmentation des taux de TVA ainsi que celle de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), passant de 15 à 20€ HT la tonne n'ont pas été sans conséquence pour nos finances.

Le taux de TVA réduit sur les déchets est maintenu pour 2017 à 10%.

La TGAP, dont le taux dissuasif a vocation à réduire les quantités de déchets dirigées vers l'enfouissement, a augmenté en 2016 de 8 centimes d'euro soit 0.40% et de 2.92€ au 1^{er} janvier 2017. A noter que depuis le 1^{er} juillet 2016, nous bénéficions d'une TGAP à 14.06€ HT (15 € au 1^{er} Janvier) sur les encombrants. Ce n'est plus le cas depuis le premier 1^{er} janvier 2017 dans le cadre de la mutualisation suite à la reprise des bas de quais par Valor'Aisne (23€ ht).

L'orientation budgétaire proposée pour 2017 vise à poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en préservant un fonds de roulement et un autofinancement suffisants. Elle permet également de prévoir les investissements nécessaires à la mission de service public tout en maîtrisant également la dette.

L'amélioration des performances, qui passe notamment par la prévention, le tri, la communication, l'optimisation et la modernisation des services, la maîtrise des coûts, ainsi que par la prise en compte des conditions de travail du personnel, notamment au regard de la santé et de la sécurité, s'inscrit d'année en année comme constante de l'action du SIRTOM.

Anticiper et saisir toute opportunité est nécessaire et permet d'amortir les hausses ou pertes que nous subissons par ailleurs.

C'est ainsi que le SIRTOM s'est porté candidat et est lauréat du programme Territoire Zéro déchet Zéro gaspillage (TZZ). Ce dispositif a pris le relais en 2016 du Programme Local de Prévention des déchets.

Le SIRTOM s'est engagé à mettre en œuvre un projet politique intégré concernant la prévention et la gestion des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire. Dans ce programme, le zéro déchet zéro gaspillage est un idéal à atteindre : ne pas gaspiller, limiter au maximum la production de déchets, réemployer localement, valoriser au mieux en respectant la hiérarchie des modes de traitement les déchets qui n'ont pu être évités – recycler tout ce qui est recyclable et limiter au maximum l'élimination, et s'engager dans des démarches d'économie circulaire.

En ce qui concerne nos résultats 2016, ils sont pour le moins positifs. Les actions de prévention et de communication menées depuis plusieurs années ne sont pas étrangères à cette performance.

La production d'ordures ménagères résiduelles (OMR) est passée pour la première fois, en 2014, sous la barre 200 kg/an/habitant (199,04 kg). La tendance s'est confirmée en 2016 comme le montrent les 188,22 Kg d'OMR produits par habitant. Nous enregistrons par conséquent une baisse de 3.07% par rapport à 2015.

Pour ce qui est des déchets de déchetteries, nous ne disposons pas de l'ensemble des tonnages (REP). A noter que la REP Déchets d'Eléments d'Ameublement qui devait se mettre en place par la filière sur les déchetteries de Aulnois, Bourg et Comin, Crépy, Festieux et Lizy en avril 2016 l'a été en définitive fin octobre.

Synthèse des tonnages 2016 entrant sur le SIRTOM- 1ers éléments chiffrés

	2013	kg/hab	2014	kg/hab	2015	kg/hab	2016	kg/hab	% Evolution kg/an 2015-2016	Population concernée 2016
OMR	19 039,50	200,85	18 979,46	199,04	18 492,00	194,19	17 940,54	188,22	-3,07%	95 315
ENCOMBRANTS	4 749,20	42,23	4 881,65	43,19	4 765,39	42,22	4 631,03	41,05	-2,77%	112 822
VERRE	3 543,58	37,38	3 494,46	36,65	3 925,36	41,22	3 392,98	35,60	-13,64%	95 315
BIO DECHETS	3 405,70	58,36	3 622,86	61,86	3 462,56	59,40	3 818,65	65,52	10,29%	58 286
DECHETS VERTS PAP	741,26	47,95	736,42	47,32	691,94	44,43	788,78	50,75	14,23%	15 541
EMBALLAGES PAPIERS MONOFLUX	5 371,47	56,66	5 385,31	56,48	5 399,26	56,70	5 357,64	56,21	-0,86%	95 315
DECHETTERIES "hors verre, hors encombrants "	13 453,54	119,64	13 727,76	121,47	10 830,72	95,95	12 026,14	106,59	11,09%	112 822

TOTAL OMA	31 360,25	330,83	31 482,09	330,15	31 279,18	328,47	30 509,81	320,09	-0,5%	95 315
------------------	------------------	---------------	------------------	---------------	------------------	---------------	------------------	---------------	--------------	---------------

(1) Périmètre concerné

TRI SELECTIF EN PORTE A PORTE PAR TYPE DE FLUX

	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	Evolution en tonnes	Evolution en %
EMBALLAGES PAPIERS MONOFLUX	1 630,37	1 640,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
PAPIERS	1 266,86	1 177,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
MONOFLUX	2 590,35	2 554,13	5 385,31	5 399,26	5 357,64	-41,62	-0,77%
TOTAL	5 487,58	5 371,47	5 385,31	5 399,26	5 357,64	-41,62	-0,77%
TOTAL EN KG/AN/HAB	58,07	56,66	56,48	56,70	56,21		

DETAIL DES TONNAGES DECHETTERIES (Hors Filière DEA, DDS et Eco textile)

Type de déchets	2013	kg/hab	2014	kg/hab	2015	kg/hab	2016	kg/hab	% Evolution kg/an 2015-2016	Population concernée 2016
Encombrants	4749,20	42,23	4881,65	43,19	4765,39	42,22	4631,03	41,05	-2,77%	112 822
Bois	2666,68	23,71	2726,79	24,13	2553,08	22,62	2301,23	20,40	-9,82%	112 822
Déchets verts	3846,22	34,20	4271,03	37,79	3223,98	28,56	3925,36	34,79	21,82%	112 822
DDS (2)	137,07	1,22	29,53	0,26	41,78	0,37	32,64	0,29	-21,84%	112 822
Autres	6803,57	60,50	6700,41	59,29	5011,88	44,40	5766,91	51,12	15,12%	112 822
TOTAL	18 202,74	161,88	18 609,41	164,66	15596,11	138,17	16657,17	147,64	5,75%	112 822

TOTAL DMA	50 304,25	540,65	50 827,92	542,14	47 567,23	511,07	47 955,76	518,49 (1)	1,45%
------------------	------------------	---------------	------------------	---------------	------------------	---------------	------------------	-------------------	--------------

(1) : 320,09+50,75+147,64

(2) : Hors filière ECO DDS

Dans la droite ligne de ses performances, le SIRTOM poursuit ses actions.

Promotion du compostage domestique individuel ou collectif et du lombricompostage, actions phares du PLP

L'accompagnement sur ces thématiques continuera de se déployer en 2017. Le SIRTOM s'est engagé dans le cadre du TZZ pour **une réflexion sur la collecte séparée des bio-déchets et déchets verts** dans un objectif d'en développer la gestion domestique.

De plus, il est prévu **d'étendre le service de broyage de branchages** sur l'ensemble des déchetteries ayant la place.

Le programme de lutte contre le gaspillage alimentaire adopté par le Comité Syndical en 2016 et bénéficiant de l'aide financière et technique de l'ADEME va débuter prochainement. Le coût net de ce dispositif est estimé pour le SIRTOM à 5 580€.

Développer l'accompagnement des professionnels

Nous continuons, toujours dans le cadre du TZZ, d'agir pour la prévention et collecte sélective des déchets assimilés. Il s'agit de renforcer notre accompagnement des professionnels et de mettre en valeur, tout comme pour les particuliers, les actions déjà réalisées par les entreprises, les artisans-commerçants, les administrations...

Par ailleurs, comme à chaque exercice, toujours avec l'objectif d'optimiser le service, il est nécessaire de réaliser certaines **études**.

La faisabilité d'une collecte hippomobile sur la cité médiévale de Laon sera étudiée en parallèle de l'étude d'optimisation de la collecte et de celle sur l'application de la redevance spéciale.

Le Compte Administratif 2016

Le budget est comptabilisé en TTC

Au titre de l'exercice 2016 lui-même, le compte administratif fait apparaître un déficit de 191 710,58€ en fonctionnement, sachant que le résultat entre dépenses et recettes réelles est positif, et un excédent de 276 693,40 € en investissement, hors restes à réaliser d'un montant négatif de 308 394 €. En intégrant les résultats et soldes antérieurs, l'excédent définitif disponible en fonctionnement (inscrit au compte 002), après la prise en compte des restes à réaliser, est de 1 283 014,82 € contre 1 506 426,09 € en 2016, soit un fonds de roulement en diminution permettant de fonctionner environ 42 jours (68 en 2015, 44 jours en 2016).

Nous n'avons pas recouru à l'emprunt de 200 000.00€ initialement prévu en 2016.

Les dépenses de fonctionnement

Globalement, les crédits nécessaires au fonctionnement de la structure devraient avoisiner les 12 millions d'euros (intégrant les résultats n-1). Les dépenses réelles prévisionnelles augmentent de 3,7%.

La contribution versée à Valor'Aisne constitue une part importante des dépenses réelles de fonctionnement, estimée à 4 388 289€ soit 41% (38% en 2016). Il n'est pas prévu de hausse par le syndicat départemental de la partie traitement des déchets de la collecte en porte à porte. La baisse de nos tonnages d'OMR permet une diminution de cette part à contrario de la contribution estimée au titre des flux de déchetteries, non compensée par les crédits ne devant plus être inscrits au compte 611.

	Année de référence pour le calcul du tonnage	Tonnage retenu pour le calcul de la cotisation	Prix à la tonne (en €/TTC)	Population de référence	Cotisation à l'habitant	Cotisation totale	% d'augmentation de la cotisation liée à la hausse du tarif de Valor'Aisne
BP 2014 HT	2013	20540,11	69,13 €	95356	19,92 €	3 319 429,32 €	
BP 2014 TTC	2013	20540,11	76,04 €	95356	21,91 €	3 651 372,24 €	
BP 2015 HT	2014	20829,21	69,13	95226	20,92	3 432 051,21 €	
BP 2015 TTC	2014	20829,21	76,043	95226	23,012	3 775 256,33 €	3,39%
BP 2016 HT	2015	20205,71	69,13	95315	20,92	3 392 421,95 €	
BP 2016 TTC	2015	20205,71	76,04	95315	23,01	3 731 664,15 €	-1,15%
BP 2017 HT	2016	19932,857	69,13	95333	20,55	3 337 051,55 €	
BP 2017 TTC	2016	19932,857	76,04	95333	22,61	3 670 696,91 €	-1,63%
REFUS COMPOST	2016	983,56	76,04			74 789,90 €	
RESULTAT	3 670 696,91€ - 74789,90€ = 3 595 907,01€						

IMPACT DU TRAITEMENT ET DU TRANSPORT DES DECHETS DE DECHETTERIE EN 2017

Premiers tarifs connus en attendant le vote du budget primitif de Valor'Aisne - tonnages de référence 2016
 Sous réserve des contrats de scission à venir

Flux de déchets	Tonnages 2016	Compte 65541		Compte 611	
		Prix du traitement à la tonne HT	Total traitement HT	Prix du transport à la tonne HT	Total transport HT
Encombrants	4631,03	77,18 €	357 422,90 €	21,94 €	101 604,80 €
Bois	2307,23	31,86 €	73 508,35 €	-	-
Gravats	2537,95	3,92 €	9 948,76 €	-	-
Déchets verts Valor'Aisne	2489	24,10 €	59 984,90 €	-	-
Déchets verts Aisne Compost	1436,36	24,10 €	34 616,28 €		
Plâtre	140,94	54,06 €	7 619,22 €	-	-
DDS	-	-	40 909,09 €	-	40 909,09 €
Pneus	10	159,46 €	1 594,60 €	-	-
Huile	46	110,00 €	5 060,00 €	90,00 €	4 140,00 €
Bio Déchets	3801,42	24,10 €	91 614,22 €	-	-
		TOTAL HT	682 278,31 €	TOTAL HT	146 653,89 €
		TOTAL TVA	68 227,83 €	TOTAL TVA	14 665,39 €
		TOTAL TTC	750 506,14 €	TOTAL TTC	161 319,28 €

Coût du traitement des déchets de déchetterie en 2016 : 665 790,85€ ttc

A déduire contribution versée à Valor'Aisne pour le compostage : 91 216,45 € ttc

Ecart TGAP (23€ /20,08€) : 4 631,03T * 3,212 € = 14 874,87€ ttc

Ecart TGAP 2016/2017 (14,06€-15€) : 0,94*4631,03 = 4353,17 €

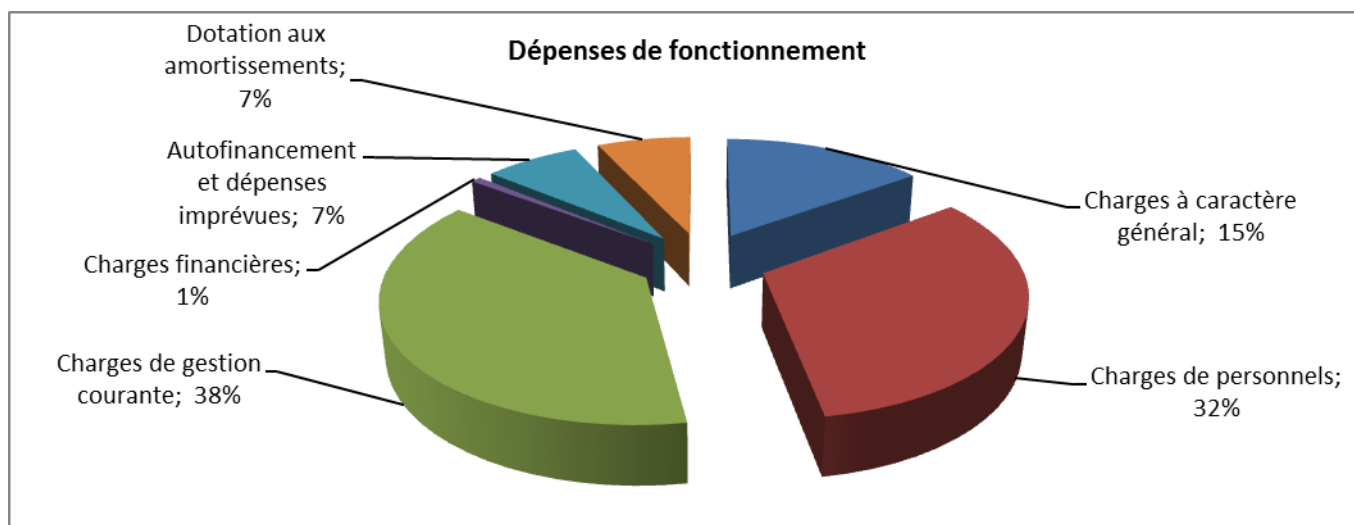
Ecart traitement déchetteries 144 296,00 €

Quant aux charges prévisionnelles à caractère général estimées à 1.8M€, elles sont en diminution de 16.6%. Cette baisse s'explique principalement par la diminution des crédits inscrits au compte 611 prestations de service pour le traitement des déchets de déchetteries au profit du compte 65541 contributions (Valor'Aisne) en hausse de 17.60%. Le poste carburant accuse une augmentation de 12% étant donné les incertitudes sur l'évolution du prix à la pompe. Nous avons reçu une proposition de traitement par fluide du carburant qui pourrait permettre une économie de l'ordre de 24 000€. Nous sommes en train de l'étudier.

Les charges de personnel augmentent de 2.55% (3.73% en prévisions 2016) représentant 32% des dépenses de fonctionnement soit 3,9 M€.

Les crédits supplémentaires nécessaires de l'ordre de 96 000€ s'expliquent par la hausse des cotisations patronales due au transfert primes/ points et au Parcours Professionnel des Carrières et des Rémunérations (PPCR), par la nomination d'agents aux postes inscrits au tableau des effectifs en cours d'année (80 titulaires au 1^{er} janvier), les avancements de grades, l'augmentation du régime indemnitaire notamment lié à l'ancienneté, le contrat d'assurance des risques statutaires (+ 18 700€ soit 31%).

Pour rappel, les postes des deux chargées de mission TZZ sont soutenus annuellement par l'ADEME à hauteur de 48 000€ (sur 3 ans).



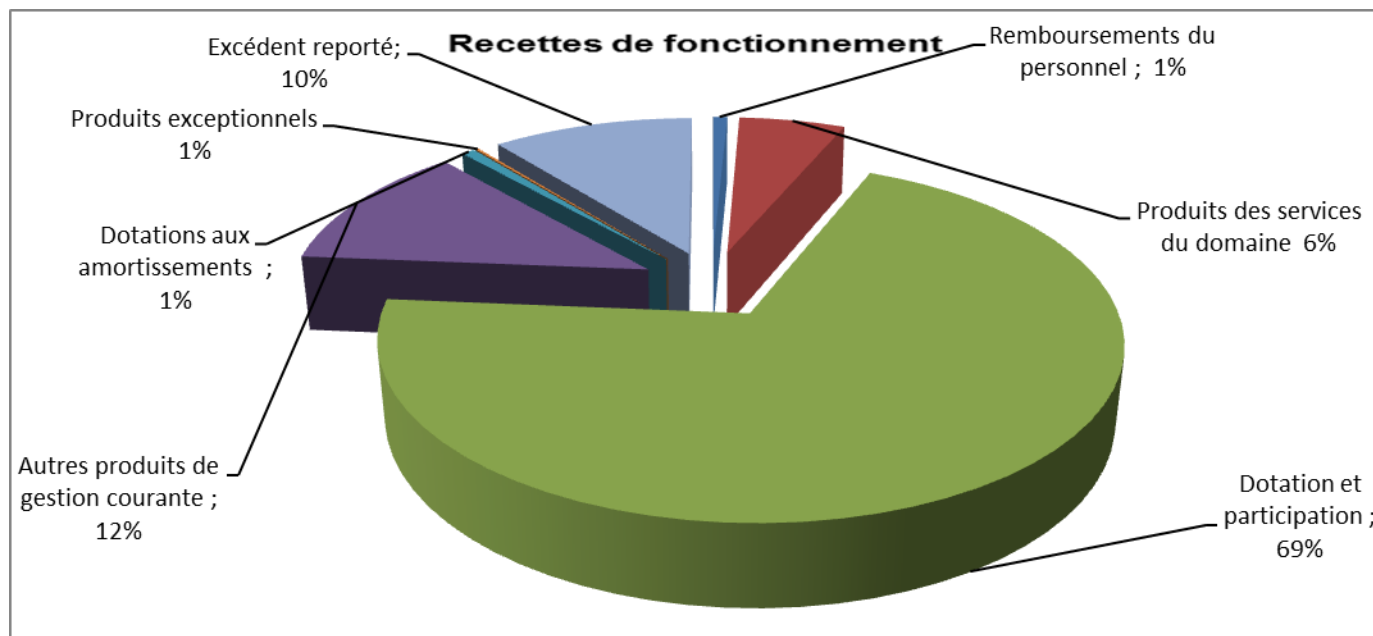
Les recettes de fonctionnement

Les estimations donnent des recettes réelles de fonctionnement stables.

Afin d'équilibrer dépenses et recettes réelles tant en section de fonctionnement que d'investissement sur l'exercice (- 313 500€), de rétablir progressivement le fonds de roulement et l'autofinancement, d'amortir la hausse des charges prévisionnelles liées à la mutualisation des bas de quai de déchetterie, il serait nécessaire d'augmenter la contribution de 2€, passant ainsi à 86€

par habitant soit une hausse de 2,38% (+ 190 666€), sachant que la population est en très légère augmentation. La participation des collectivités représentera 80% des recettes de fonctionnement de l'exercice.

Il vous sera également proposé, sur les mêmes bases, une hausse des tarifs des cartes pré-payées d'accès en déchetterie.

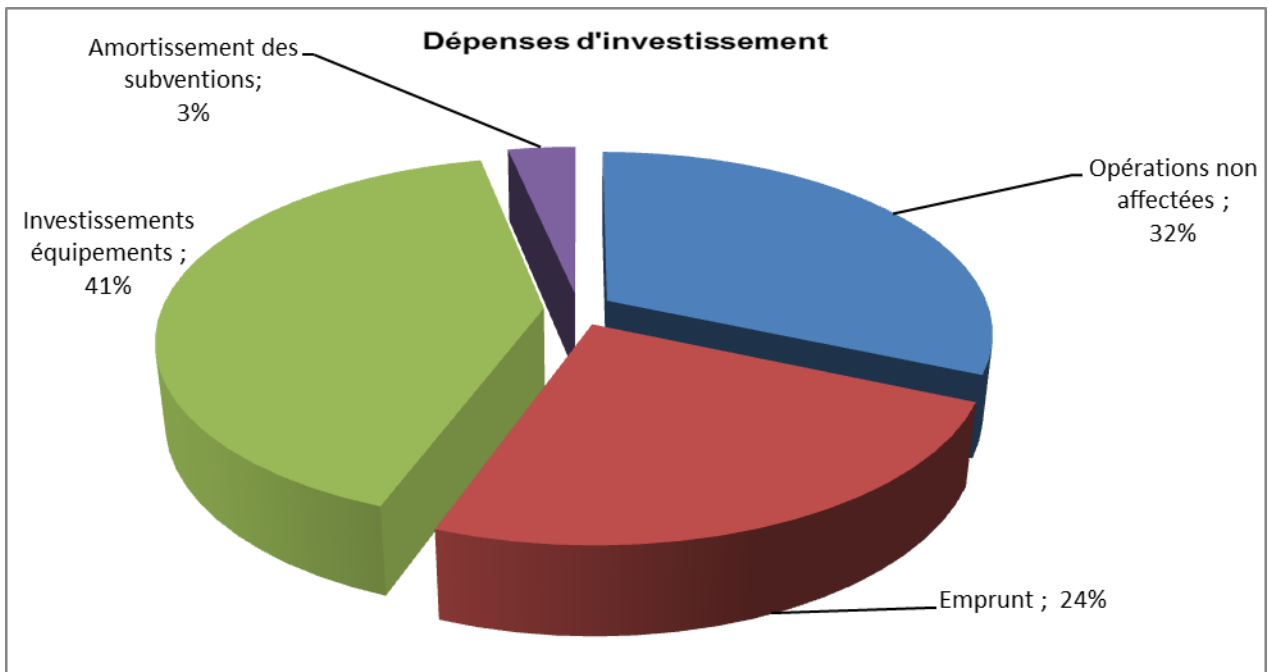


	2014	2015	2016	2017
Communauté d'agglomération du Pays de Laon	44 706	44349	44282	44423
Communauté de Communes du Chemin des Dames	5 457	5503	5540	5523
Ex Communauté de Communes des Vallons d'Anizy	8 406	8436	8464	8436
Communauté de Communes de la Champagne Picarde	21 225	21365	21488	21460
Gernicourt				49
Ex Communauté de Communes Villes d'Oyse	15 562	15573	15541	15442
TOTAL	95 356	95 226	95 315	95 333

Les dépenses d'investissement

Le SIRTOM poursuit la modernisation, le renouvellement et l'optimisation des équipements nécessaires à sa mission de service public.

Les dépenses d'investissement s'équilibrent avec les recettes d'investissement à hauteur de 2.3 millions d'euros dont les restes à réaliser (RAR) qui représentent 338 394€.



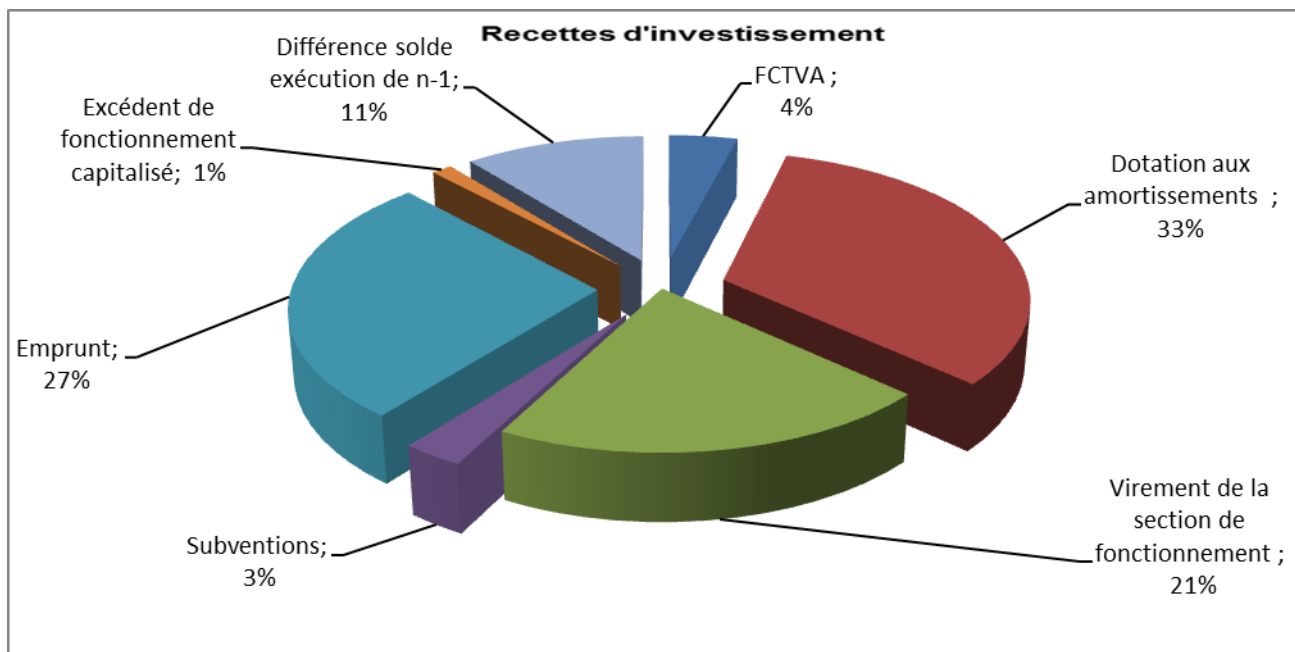
Les investissements réalisés en 2016

	Coûts prévisionnels 2016	Engagés /RAR	Réalisés	% de réalisation hors engagements	% de réalisation avec les engagements
Collecte du verre	78 522,00 €	40 441,92 €	38 079,60 €	48,50%	100,00%
20 Bornes à verre	78 522,00 €	40 441,92 €	38 079,60 €		
Décharge	20 855,00 €	20 289,60 €	564,60 €	2,71%	100,00%
Travaux sur Torchères	18 255,00 €	20 289,60 €	- €		
Compteur ultrason décharge	- €	- €	564,60 €		
Travaux piste accès décharge	2 600,00 €	- €	- €		
Collecte sélective	424 366,00 €	243 176,94 €	65 030,95 €	15,32%	72,63%
BOM	209 000,00 €	208 343,34 €	- €		
Mini benne	105 000,00 €	- €	- €		
Evolution logiciel GESBAC	4 000,00 €	- €	- €		
Bornes à papier	40 000,00 €	34 833,60 €	- €		
Bacs de collecte	66 366,00 €	- €	65 030,95 €		
Déchetteries	324 954,00 €	19 136,98 €	289 268,39 €	89,02%	94,91%
Signalétique	16 000,00 €	8 332,80 €	- €		
Amplyrol	158 539,00 €	- €	158 538,44 €		
Crochet bornes papier	- €	- €	4 425,60 €		
Solde travaux	30 245,00 €	- €	30 321,50 €		
Abris pontavert	- €	899,99 €	899,99 €		
Achat de terrain (frais de Notaire)	6 720,00 €	- €	- €		
Abris conteneurs à huile	7 050,00 €	- €	- €		
12 Filets benne	5 700,00 €	- €	1 047,37 €		
Etagères bacs de rétention	2 400,00 €	- €	- €		
Bac de rétention	5 500,00 €	9 904,19 €	18 720,00 €		
Blocs béton de séparation	25 500,00 €	- €	- €		
Taille haie et débroussaieur thermique	2 000,00 €	- €	1 732,69 €		
Nettoyeur haute pression	700,00 €	- €	- €		
7 Marchepieds alu 4 marches	6 000,00 €	- €	- €		
11 bennes de déchetterie	58 600,00 €	- €	73 582,80 €		
Complexe	180 890,00 €	- €	125 252,26 €	69,24%	69,24%
Outillage	9 000,00 €	- €	6 229,80 €		
Chariot télescopique	71 400,00 €	- €	71 050,00 €		
solde travaux douche	- €	- €	500,40 €		
Réfrigérateurs	- €	- €	1 018,98 €		
Benne preneuse	- €	- €	1 834,92 €		
Alimentation électrique ZOE	- €	- €	812,70 €		
Vitrines	- €	- €	984,00 €		
Presse à pivot 80T	5 250,00 €	- €	5 498,15 €		
Chariot pour fût d'huile	3 100,00 €	- €	3 024,00 €		
Mise aux normes Ad'ap	2 640,00 €	- €	- €		
Travaux d'économie d'énergie	55 000,00 €	- €	- €		
Participation travaux de voirie et piézomètre Valor/Alsne	31 000,00 €	- €	30 885,31 €		
Onduleur	3 500,00 €	- €	3 414,00 €		
Communication	6 000,00 €	- €	4 032,00 €	67,20%	67,20%
Massicot	5 000,00 €	- €	4 032,00 €		
Tablettes tactiles	1 000,00 €	- €	- €		
Prévention	126 505,00 €	15 344,94 €	107 670,24 €	85,11%	97,24%
2 Véhicules	52 698,00 €	477,60 €	27 857,04 €		
Matériels informatiques	5 315,00 €	- €	5 314,80 €		
Crochets d'attelage	- €	- €	521,18 €		
Broyeur à végétaux	- €	- €	22 781,70 €		
Mobilier	5 000,00 €	- €	- €		
Travaux électriques	5 000,00 €	- €	- €		
Composteurs	53 492,00 €	14 867,34 €	47 715,74 €		
Lombricomposteurs	5 000,00 €	- €	3 479,78 €		
Informatique et matériel de bureau	17 480,00 €	- €	8 633,59 €	49,39%	49,39%
Serveur	12 000,00 €	- €	5 954,40 €		
Mobilier	2 000,00 €	- €	- €		
licences serveur	1 480,00 €	- €	1 714,80 €		
Ordinateurs	2 000,00 €	- €	964,39 €		
Total	1 179 572,00 €	338 390,38 €	638 531,63 €	54,13%	83%

Les investissements prévus en 2017

	Coûts prévisionnels 2017	Commentaires
Collecte du verre	- €	
Décharge	14 500,00 €	
Equipements des puits	14 500,00 €	
Collecte sélective	350 000,00 €	
Bacs de collecte sélective	80 000,00 €	
BOM 26 T	270 000,00 €	
Déchetteries	173 960,00 €	
Benne	4 050,00 €	
Marche pieds aluminium 4 marches	5 860,00 €	Laon, Beautor, Sissonne, Liesse, Pontavert, Guignicourt et Lizy
Création d'une douche	2 200,00 €	Aulnois sous Laon
Mobilier	550,00 €	Festieux
6 bras pour la mise en place de filets sur benne	52 100,00 €	
Porte d'entrée	2 000,00 €	Leuilly
Vitrines extérieurs des locaux gardiens	3 000,00 €	11 déchetteries
Bacs à sel	4 200,00 €	
Compacteur	100 000,00 €	
Complexe	64 000,00 €	
Outils	7 000,00 €	
Etude/Travaux d'économie d'énergie	55 000,00 €	
Démonte pneus	2 000,00 €	
Communication	3 000,00 €	
Ordinateur	3 000,00 €	
Prévention	104 000,00 €	
Composteurs aérateurs bio seau	104 000,00 €	
Informatique et matériel de bureau	5 300,00 €	
Mobilier de bureau	1 500,00 €	
Divers matériels informatiques	2 000,00 €	
Licences	600,00 €	
Evolution logiciel paie	1 200,00 €	
Total	714 760,00 €	

Les Recettes d'investissement



Elles sont constituées de l'autofinancement pour 78 %, du FCTVA et des subventions accordées par nos financeurs. Il est prévu de recourir à l'emprunt fin 2017 à hauteur de 700 000€.

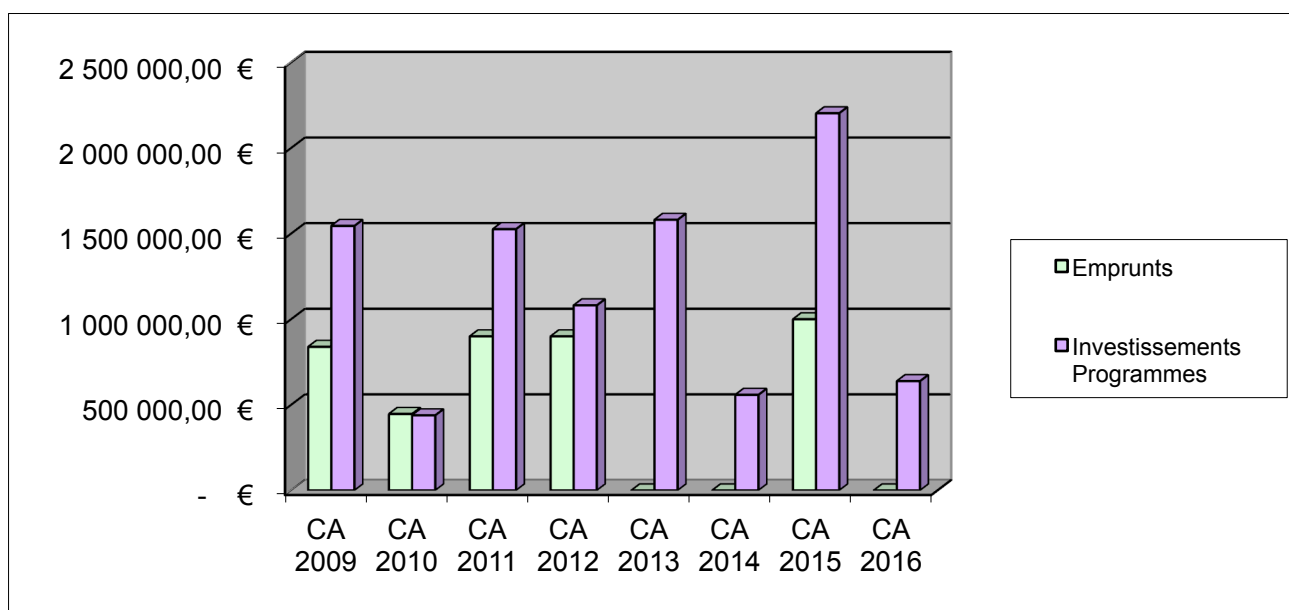
La maîtrise de la dette

8,61% de la contribution versée en 2017 par habitant seront destinés au paiement de l'annuité (8.85% en 2016).

	Capital	Intérêt	Annuité	Coût / hab
2017	616 461,58 €	90 271,69 €	706 733,27 €	7,41 €
2018	586 038,64 €	69 410,03 €	655 448,67 €	6,88 €
2019	370 584,31 €	53 881,55 €	424 465,86 €	4,45 €
2020	223 327,18 €	45 411,49 €	268 738,67 €	2,82 €
2021	200 441,13 €	39 837,94 €	240 279,07 €	2,52 €
2022	206 067,66 €	34 211,41 €	240 279,07 €	2,52 €
2023	211 891,66 €	28 387,42 €	240 279,08 €	2,52 €
2024	154 955,34 €	21 859,64 €	176 814,98 €	1,86 €
2025	146 997,65 €	17 249,63 €	164 247,28 €	1,72 €
2026	147 432,05 €	12 459,91 €	159 891,96 €	1,68 €
2027	152 367,65 €	7 524,31 €	159 891,96 €	1,68 €
2028	72 417,23 €	3 858,25 €	76 275,48 €	0,80 €
2029	73 736,89 €	2 538,59 €	76 275,48 €	0,80 €
2030	75 080,62 €	1 194,86 €	76 275,48 €	0,80 €
2031	18 982,90 €	85,97 €	19 068,87 €	0,20 €
TOTAL	3 256 782,49 €	420 505,02 €	3 437 069,87 €	
	Capital	Intérêt	Annuité	Coût/Hab
2005	174 762,75 €	102 350,60 €	277 113,35 €	-
2006	221 607,11 €	115 388,51 €	336 995,62 €	-
2007	307 566,24 €	126 545,08 €	434 111,32 €	7,66 €
2008	314 884,78 €	117 111,50 €	431 996,28 €	7,52 €
2009	445 772,73 €	132 657,84 €	578 430,57 €	7,36 €
2010	471 223,43 €	170 282,71 €	641 506,14 €	8,13 €
2011	498 621,03 €	155 203,82 €	653 824,85 €	8,29 €
2012	525 442,58 €	170 477,89 €	695 920,47 €	7,36 €
2013	606 635,33 €	197 175,01 €	803 810,34 €	8,48 €
2014	612 354,30 €	171 130,55 €	783 484,85 €	8,22 €
2015	564 342,64 €	139 793,99 €	704 136,63 €	7,40 €
2016	596 355,34 €	112 017,54 €	708 372,88 €	7,43 €

ETAT SUR LES EMPRUNTS ET LES INVESTISSEMENTS

	Emprunts	Investissements Programmes	% Autofinancement	<i>Pour infos RAR</i>
CA 2006	543 900,00 €	395 116,31 €	-	-268 052,00 €
CA 2007	- €	360 773,17 €	100%	-56 610,00 €
CA 2008	790 000,00 €	1 043 605,02 €	24%	-1 046 262,00 €
CA 2009	839 000,00 €	1 545 075,86 €	46%	-192 546,00 €
CA 2010	447 000,00 €	438 732,48 €	-	-517 560,00 €
CA 2011	900 000,00 €	1 526 365,83 €	41%	-583 816,00 €
CA 2012	900 000,00 €	1 081 204,84 €	17%	-734 000,00 €
CA 2013	- €	1 580 915,60 €	100%	231 027,00 €
CA 2014	- €	558 348,76 €	100%	103 686,00 €
CA 2015	1 000 000,00 €	2 203 167,55 €	55%	- 13 181,00 €
CA 2016	- €	638 531,63 €	100%	- 308 394,00 €
TOTAL	5 419 900,00 €	11 371 837,05 €	52%	
<i>Autofinancement</i>	5 951 937,05 €			



NB : les éléments chiffrés fournis dans la présente note correspondent aux données connues à la date de son élaboration.